



Destination Rennes obtient la certification ISO 20 121

Destination Rennes s'est engagée, depuis sa création, dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) avec pour ambition de ne pas opposer attractivité et durabilité.

Cet investissement autour des enjeux de développement durable a permis de faire émerger la capitale bretonne à l'échelle nationale et d'être sélectionnée, aux côtés de 8 autres territoires français, pour participer à l'élaboration du label « Destination Innovante et Durable » lancé par l'Etat.

Préalable à l'obtention de ce label, la certification ISO 20 121 est devenue un objectif pour la SPL dès le printemps 2020. L'ensemble des équipes s'est mobilisé pour obtenir, suite à l'Audit de l'AFNOR, cette certification qui est une véritable reconnaissance au niveau international.

Avec la norme ISO 20 121, Destination Rennes franchit un cap significatif et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, aux côtés des parties prenantes du territoire. Cette certification illustre également que les exigences environnementales et sociales sont des composantes fortes de l'attractivité qui innervent chacune des missions de la SPL.

Ce qu'implique la norme ISO 20 121

La prise en compte des enjeux de développement durable est aujourd'hui un élément d'attractivité majeur du territoire, constitutif et décisif dans le choix de la clientèle et dans l'acte d'achat.

Destination Rennes et l'ensemble des parties prenantes doivent agir pour que les activités liées au tourisme et aux rencontres professionnelles préservent l'environnement et génèrent des retombées positives pour l'ensemble du territoire, qu'elles soient économiques ou sociétales.

Contact Presse

Destination Rennes – Raphaëlle Couloigner
r.couloigner@destinationrennes.com 06 99 83 86 52

La stratégie RSE de la SPL a donc été structurée pour répondre à cette volonté, ainsi qu'aux exigences de la norme ISO 20 121, en inscrivant des objectifs prioritaires :

- Promouvoir et mettre en œuvre l'excellence d'un accueil responsable au sein de la destination ;
- Maîtriser les impacts environnementaux et sociétaux suscités par les activités de Destination Rennes ;
- Mobiliser et accompagner l'ensemble des parties prenantes en faveur de l'engagement RSE de Destination Rennes ;
- Œuvrer en faveur d'une gouvernance responsable et transparente, au service de l'exemplarité et de l'innovation.

La certification 20 121 vient saluer l'exemplarité des démarches engagées pour l'accueil des touristes et des congressistes

L'audit AFNOR s'est notamment tenu, il y a quelques semaines, lors d'un évènement au Couvent des Jacobins. Il a permis de démontrer comment Destination Rennes agit à chaque étape de l'accueil sur le territoire rennais et métropolitain.

Ainsi, des actions concrètes ont été menées depuis plusieurs années afin de répondre aux engagements de la SPL.

Au centre des congrès, Destination Rennes a créé en 2019 une offre de « pauses durables » suivant un cahier des charges complet et engagé : choix des fournisseurs selon leur engagement responsable, sélection de produits bios et éthiques, installation d'un système de filtration de l'eau réduisant l'utilisation de bouteilles plastiques, la collecte de bio-déchets, embauche de main d'œuvre locale pour le service, ...

A l'office de tourisme, 2 axes forts ont été développés :

- l'obtention du label tourisme et handicap qui est actuellement en cours. A ce jour, l'office de tourisme a effectué les démarches pour permettre l'accessibilité aux personnes présentant un handicap moteur et un handicap visuel. Cela s'illustre notamment par l'installation de comptoirs à faible hauteur, la création de places de parking pour personnes à mobilité réduite à proximité de l'office de tourisme, la création de documents FALC (Facile A Lire et à Comprendre) et d'un plan simplifié de la ville avec mention des bancs publics. Un membre de l'équipe d'accueil a également été formé au langage des signes.

- depuis l'installation au sein du Couvent des Jacobins, la priorité est donnée aux livrets de voyage dématérialisés, afin de réduire l'impression de papier.

Contact Presse

Destination Rennes – Raphaëlle Couloigner
r.couloigner@destinationrennes.com 06 99 83 86 52

Une démarche menée en interaction avec des acteurs du territoire

La mobilisation et l'accompagnement de l'ensemble des parties prenantes en faveur de l'engagement RSE de Destination Rennes a été une priorité. Restaurateurs, hébergeurs, traiteurs, prestataires événementiels et techniques, représentants du monde de la culture et de nombreux autres secteurs ont été approchés. Ces rencontres ont donné lieu à de nombreux échanges et partage d'expériences. Exemple le plus illustrant, l'expertise des Trans Musicales a fait l'objet d'une attention particulière. Leur engagement sur les impacts environnementaux et sociaux du festival remonte à 2005. Ce fut le premier festival français à être certifié ISO 20121. Une véritable implication qui se traduit par un travail constant sur les modes d'organisation et de production ayant pour objectif de supprimer les effets négatifs de l'événement tout en développant les impacts positifs.

La démarche portée par la SPL doit ainsi englober le maximum d'acteurs de la destination pour apporter une synergie au service du développement durable, en partageant notamment les expériences et les ressources.

À propos de Destination Rennes

Destination Rennes est une Société Publique Locale dont les actionnaires sont Rennes Métropole et la Ville de Rennes. La SPL a pour mission de renforcer l'attractivité de la métropole rennaise en matière de tourisme urbain, de rencontres professionnelles. Destination Rennes a également comme mission l'exploitation du Couvent des Jacobins, Centre des Congrès de Rennes Métropole et la promotion économique du territoire, sous la marque Destination Rennes Business Services.

Contact Presse

Destination Rennes – Raphaëlle Couloigner
r.couloigner@destinationrennes.com 06 99 83 86 52